

# bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale, les habitants d'Yverdon-les-Bains et de Gressy!

décembre 2010

n° 46

## Editorial

### Développement des transports publics dans l'agglomération yverdonnoise: un enjeu majeur

Les chantiers en cours ou prévus à court terme (Route de la Salaz cette année, Pont des Condémines l'année prochaine) mettent ou mettront la patience des automobilistes à rude épreuve. Cela montre combien notre réseau routier est saturé, à certaines heures de la journée à tout le moins, et qu'il est sensible aux perturbations.

Avec le projet d'agglomération AggloY, la Municipalité entend trouver des moyens pour résoudre et anticiper les problèmes de circulation au centre-ville. Toute une série de mesures sont d'ores et déjà planifiées, et des changements importants interviendront, qui ont pour objectifs de maintenir l'attractivité de la ville, d'assurer la fluidité du trafic, d'améliorer le confort des usagers et la qualité de vie des habitants.

L'amélioration sensible de l'offre en matière de transports publics fait partie des mesures prioritaires. Il est en effet indispensable de permettre aux habitants comme aux pendulaires de trouver une alternative au transport individuel de manière à soulager tant que faire se peut les voies de circulation. Ainsi, dès le 12 décembre 2010, une nouvelle ligne de bus entrera en fonction, la fréquence sera augmentée (toutes les 20 minutes et, sur la ligne Y Parc – Montagny, toutes les 15 minutes), des bus circuleront le soir et le week-end. Des abris aux arrêts de bus seront progressivement installés ou rénovés, l'information aux usagers généralisée. Par ces mesures, on peut espérer provoquer un transfert modal en faveur des transports en commun.

La forte progression de la mobilité individuelle à laquelle nous assistons ces dernières années est un des enjeux majeurs pour notre société et doit tous nous préoccuper. Si nous souhaitons pouvoir continuer à circuler dans notre agglomération et à limiter les risques d'embouteillages, le laisser-faire n'est pas de mise. A quoi bon par exemple vouloir maintenir des places de stationnement à proximité des commerces si les routes sont engorgées et que l'on ne peut plus y accéder? Des mesures sont donc nécessaires, notamment pour permettre aux personnes qui n'ont pas d'autre choix (par éloignement ou par absence de ligne de transports publics) d'utiliser leur véhicule privé pour accéder aux infrastructures et services qu'offre notre ville.

Qui dit nouveau concept de mobilité dit également mesures d'accompagnement. La création de nouvelles zones 30, le développement d'itinéraires de mobilité douce ou le réaménagement de l'espace public visent autant à limiter les nuisances dans les quartiers d'habitation qu'à rendre notre ville plus agréable à vivre. Mais avouons-le : c'est une très difficile équation qu'il s'agit là de résoudre pour atteindre ce subtil équilibre entre respect de la liberté de chacun et bien collectif. Nous comptons donc pour y parvenir sur l'engagement et la collaboration de vous tous!

En vous souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année.

Votre Syndic:  
Daniel von Siebenthal



## Le site Internet de la Ville fait peau neuve!

Après 4 ans de bons et loyaux services, [www.yverdon-les-bains.ch](http://www.yverdon-les-bains.ch) a été totalement relooké et revisité en profondeur.

### A découvrir:

- Une page d'accueil conviviale
- De nouvelles rubriques « se développer, se faire plaisir »
- Une nouvelle page d'actualités
- Une meilleure visibilité des prestations communales

Ce site est aussi le vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions par le biais de la rubrique contact. Cette démarche nous permettra d'affiner nos prestations dans ce domaine.

## Dans ce numéro :

Un budget proche de l'équilibre	page 2
Ma Gare ? Soupe d'ici et d'ailleurs Soirées musicales: Echandole et la Commission Consultative Suisses Immigrés	page 3
Aggloy: Transports publics – nouvelle version	pages 4 et 5
Subventions solaires thermiques	page 6
Une vélostation à la Gare 24 Heures – Aventure	page 7
Patinoire et Nouvel-An sur la place Pestalozzi!	page 8

# Budget 2011 proche de l'équilibre

La ville d'Yverdon-les-Bains présente un budget 2011 avec un excédent de charges de Fr. 1'361'150.- et une marge d'autofinancement de Fr. 14'242'050.-. Face aux nombreux projets d'investissements auxquels elle devra faire face, la Municipalité a tenu à maintenir les efforts consentis par le passé afin de financer une part raisonnable des projets à venir. Néanmoins, elle est consciente qu'elle devra avoir recours à l'emprunt.

## La nouvelle péréquation intercommunale

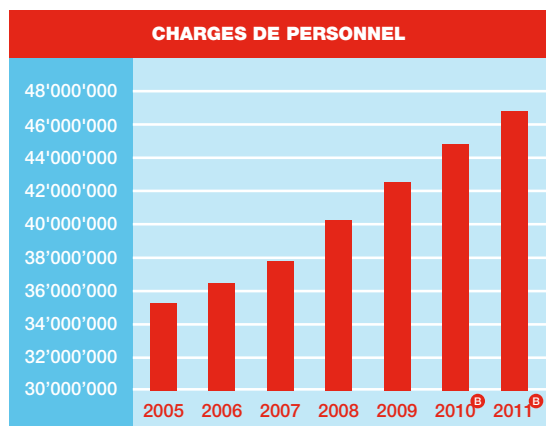
L'année 2011 sera marquée par la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011. En effet, bien que le résultat final pour notre commune ne change finalement que marginalement au niveau de la péréquation, les charges augmentent considérablement (participation au fonds de péréquation et participation à la facture sociale notamment). Les revenus prennent également l'ascenseur pour les mêmes raisons, le retour du fonds de péréquation compensant les augmentations de charges citées précédemment. La réforme prévoit une diminution de la facture sociale à charge des communes à hauteur de 6 points d'impôts. Les recettes fiscales sont donc à la baisse par rapport au budget 2010.

## Les charges de fonctionnement

Le budget de fonctionnement pour l'exercice 2011 présente un total des charges de Fr. 203'452'820.-, soit une augmentation de 6.7 % (+ Fr. 12'772'580.-). A elle seule, l'augmentation due au nouveau système péréquatif (péréquation et facture sociale) s'élève à Fr. 6'860'500.-. Il est par conséquent très délicat de faire des comparaisons avec le budget de l'année 2010.

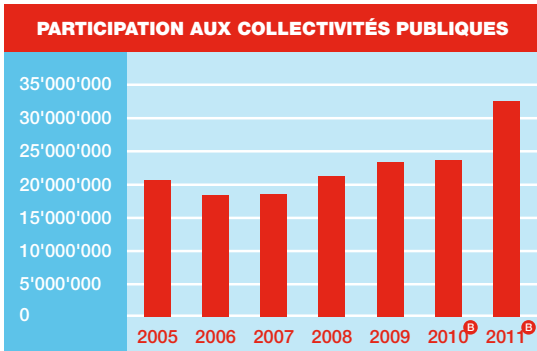
## Les charges de personnel

Les charges de personnel sont en hausse de 4 % (+ fr. 1'812'930.-). L'augmentation de la masse salariale provient d'une part des augmentations statutaires (environ 1.5 %) et d'autre part de la création d'une quinzaine de postes de travail répartis dans les différents services communaux.



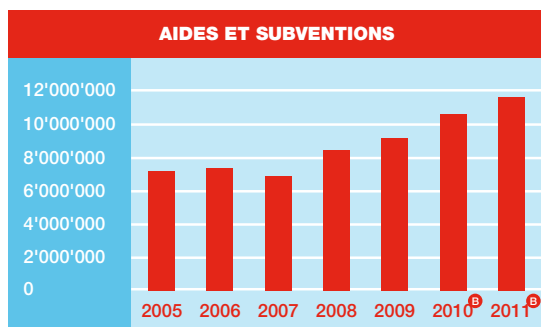
## La facture sociale

La participation à la facture sociale 2010 avait été budgétée à Fr. 7'146'100.-. Le chiffre prévisionnel pour 2011 s'élève à fr. 10'291'000.-, soit une augmentation de plus de 44 %, ceci malgré la reprise par le canton d'une partie de la facture sociale équivalant à 6 points d'impôts. Cette différence est due à une augmentation du coût des prestations sociales, mais elle découle surtout du nouveau système péréquatif.



## Les aides et subventions

Les aides et subventions augmentent de 9.5 % (+ Fr. 1'043'050.-). Cela provient notamment de l'accueil de jour de la petite enfance, du maintien des soins à domicile et la nouvelle allocation d'aide aux familles.

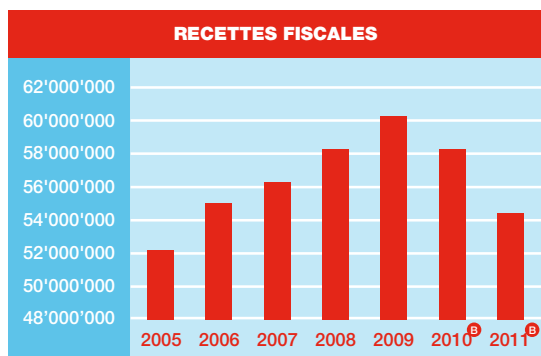


## Les recettes de fonctionnement

Le total des revenus du budget 2011 est de Fr. 202'091'670.-, soit une augmentation de 6.2 % (+ Fr. 11'826'230.-).

## Les recettes fiscales

L'année 2009 a été très intéressante au niveau des personnes physiques. Néanmoins, il faut se rappeler que nous avons encaissé sur 2009 pour plus de 4.8 millions d'impôts correspondant à un rattrapage d'impôts des années précédentes (notamment en raison d'un gros retard pris en 2008). Nous avons bien évidemment ajusté nos prévisions par rapport à la réduction du taux communal de 6 points liée à la réforme de la péréquation.



## Le remboursement des collectivités

Comme indiqué précédemment, le nouveau mode de calcul de la péréquation intercommunale influence considérablement cette rubrique.



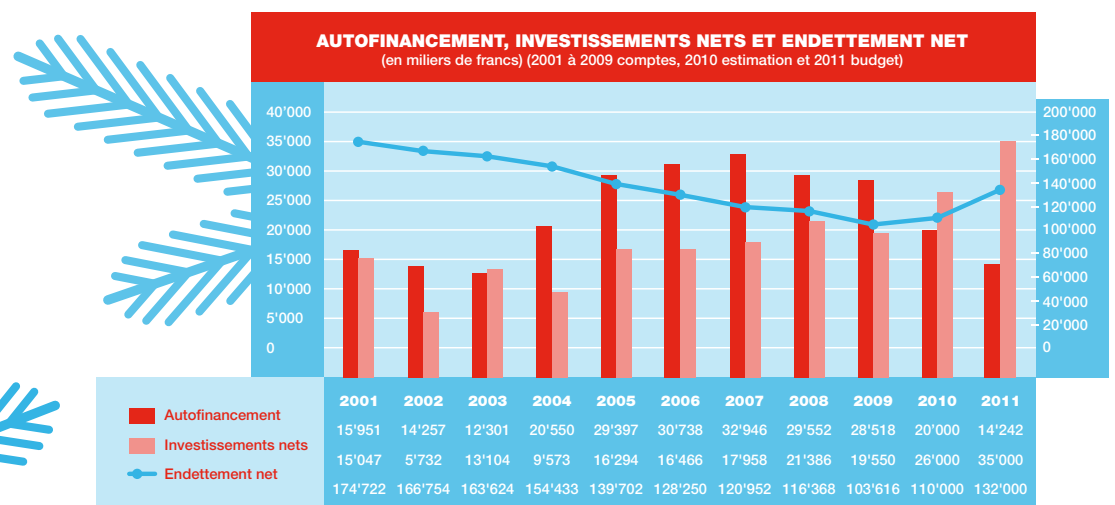
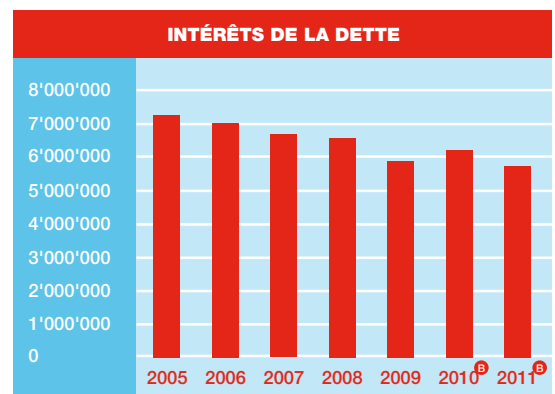
## La marge d'autofinancement

L'autofinancement prévu au budget 2011 est inférieur au montant prévu pour l'année 2010 (Fr. 14'242'050.- vs Fr. 14'799'000.-). Il ne va pas permettre de couvrir les investissements planifiés pour l'année 2011. Pour la 1<sup>re</sup> fois depuis plusieurs années, nous devons très certainement avoir recours à l'emprunt pour financer les projets de l'année 2011.

## L'endettement

Le montant de nos dettes à long terme s'élève à environ Fr. 163'052'000.- au 31 octobre 2010. Compte tenu de nos prévisions pour le compte de fonctionnement 2010, des investissements faits et à faire pour le même exercice et de la trésorerie actuelle, l'endettement ne devrait pas beaucoup évoluer d'ici la fin de l'année 2010.

En 2011, le 5.6 % des recettes fiscales budgétées serviront à payer les charges d'intérêts, alors qu'en 2010, la part consacrée à ces frais était de 6.3 %.



## Info travaux

**Travaux de rénovation des façades et de la toiture sur le bâtiment – place de l'Ancienne Poste 4**

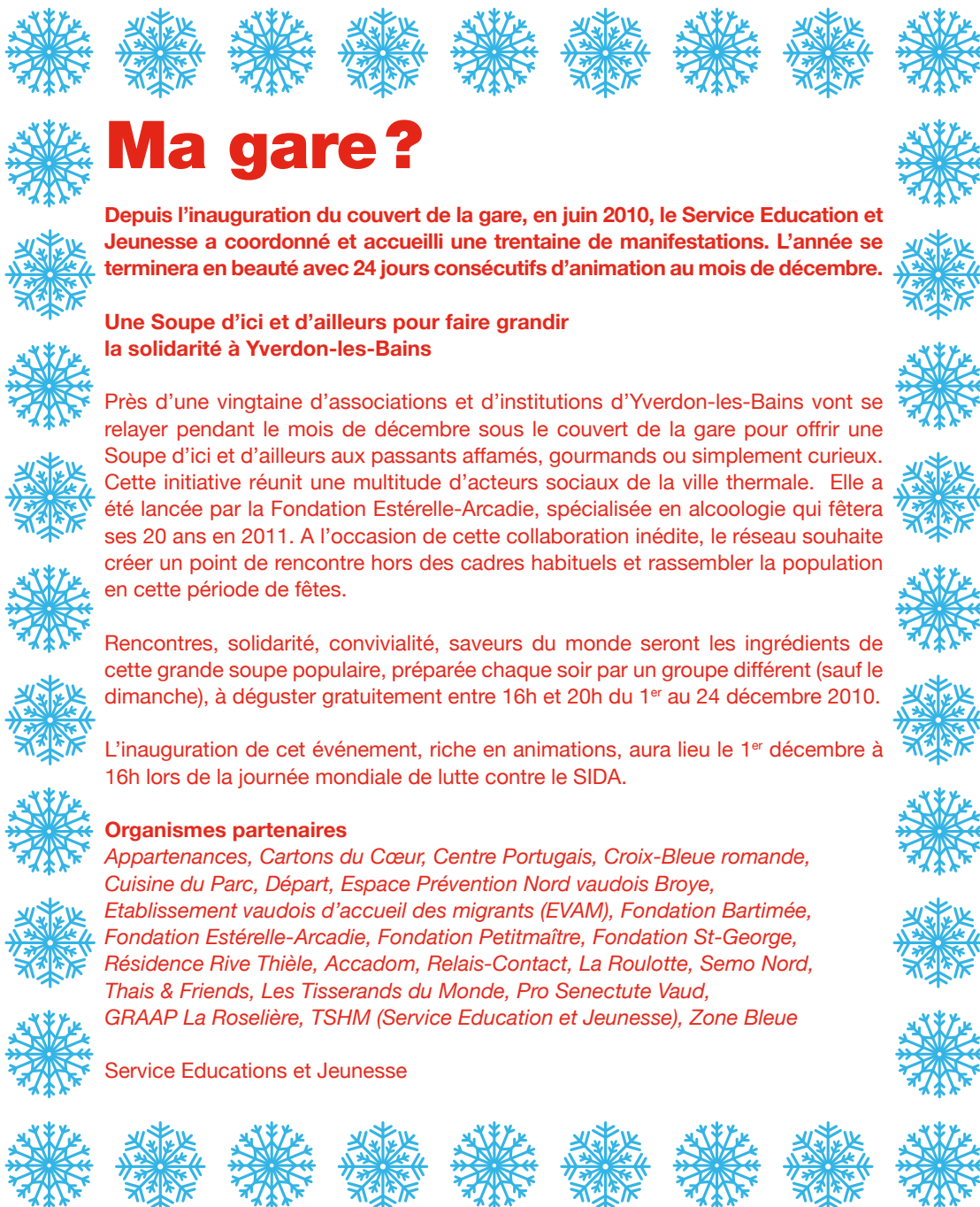
Le chantier de la rénovation des façades et de la toiture du bâtiment situé à la place de l'Ancienne Poste 4, abritant la bibliothèque publique, la bibliothèque enfantine «la Broquine» ainsi que les bureaux Agglo-Y a débuté.

D'ici les fêtes de fin d'année, les éléments de sécurité sur les façades, en place depuis l'année dernière, vont céder leur place à des échafaudages et à une toiture provisoire, nécessaires aux lourds travaux de rénovation des façades et de la toiture. Les installations pour le chantier occuperont une bonne partie de la place de l'Ancienne Poste pendant la durée du chantier, qui sera terminé pour le début de l'année 2012.

Durant les travaux, l'accès au bâtiment sera maintenu et les bibliothèques seront ouvertes au public selon les horaires en vigueur actuellement. Toutefois, au début de l'année 2011 lors de certains travaux en toiture, il y aura des jours de fermeture de la bibliothèque enfantine «La Broquine» située dans les combles du bâtiment.

Lorsque la rénovation sera terminée, le bâtiment retrouvera toute sa splendeur d'origine et mettra, encore plus en valeur cette récente place piétonne, véritable porte d'entrée depuis la gare vers le centre historique de la ville.

Urbanisme et Bâtiments



## Ma gare ?

Depuis l'inauguration du couvert de la gare, en juin 2010, le Service Education et Jeunesse a coordonné et accueilli une trentaine de manifestations. L'année se terminera en beauté avec 24 jours consécutifs d'animation au mois de décembre.

**Une Soupe d'ici et d'ailleurs pour faire grandir la solidarité à Yverdon-les-Bains**

Près d'une vingtaine d'associations et d'institutions d'Yverdon-les-Bains vont se relayer pendant le mois de décembre sous le couvert de la gare pour offrir une Soupe d'ici et d'ailleurs aux passants affamés, gourmands ou simplement curieux. Cette initiative réunit une multitude d'acteurs sociaux de la ville thermale. Elle a été lancée par la Fondation Estérelle-Arcadie, spécialisée en alcoologie qui fêtera ses 20 ans en 2011. A l'occasion de cette collaboration inédite, le réseau souhaite créer un point de rencontre hors des cadres habituels et rassembler la population en cette période de fêtes.

Rencontres, solidarité, convivialité, saveurs du monde seront les ingrédients de cette grande soupe populaire, préparée chaque soir par un groupe différent (sauf le dimanche), à déguster gratuitement entre 16h et 20h du 1<sup>er</sup> au 24 décembre 2010.

L'inauguration de cet événement, riche en animations, aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre à 16h lors de la journée mondiale de lutte contre le SIDA.

**Organismes partenaires**  
*Appartenances, Cartons du Cœur, Centre Portugais, Croix-Bleue romande, Cuisine du Parc, Départ, Espace Prévention Nord vaudois Broye, Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), Fondation Bartimée, Fondation Estérelle-Arcadie, Fondation Petitmâitre, Fondation St-George, Résidence Rive Thièle, Accadom, Relais-Contact, La Roulotte, Semo Nord, Thais & Friends, Les Tisserands du Monde, Pro Senectute Vaud, GRAAP La Roselière, TSHM (Service Education et Jeunesse), Zone Bleue*

Service Educations et Jeunesse

## Sonorites et saveurs

Pour la quatrième année consécutive L'Echandole et la Commission Consultative Suisses Immigrés proposent des soirées musicales dépayssantes et rassembleuses.

**Le chant du desert - El-Baze et ses oriens multiples**

**Jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 janvier à 20h30**

Pour sa nouvelle création, El-Baze va rester fidèle à ses traditions métissées et tenter de les mettre à jour avec ferveur. Dans le secret d'une composition multiculturelle, ses musiciens complices vont l'aider à traverser toutes les formes ancestrales du chant de la différence: à partir d'arrangements subtils qui invitent aux frontières du jazz, du flamenco et du maaloof, sa nouvelle polyphonie est à l'œuvre. Mais cette fois-ci le voyage devient identitaire, El-Baze se propose aujourd'hui de rassembler tout ce qui est épars. Son chant est un souffle qui chasse la dispersion du sable dans le désert. Sur les rives du Léman, elle veut désormais s'investir dans un récital ténu de la mémoire.

**El-Baze:** voix-textes

**Antoine Auberson:** saxophones, compositions

**Claude Buri:** guitare, voix

**Francis Varis:** accordéon

**Jean-Pierre Schaller:** basse

**Cyril Regamey:** percussions

**Michel Alchech:** textes

**Maliètes - Musiques de Grece et de Turquie**

**Jeudi 31 mars, vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 avril à 20h30**

La musique de Maliètes se déploie des tavernes enfumées du Pirée – où vibre la rudesse des voix âpres et mélancoliques qui chantent l'exil – aux campagnes de Thrace et à celles d'Anatolie – où, des haut-plateaux, résonnent encore les accents des origines centre-asiatiques. Les airs de danse s'enchaînent en abolissant les frontières. Les chants explorent la diversité des langues de la région: le turc, le grec, le judéo-espagnol... Les mélodies courent d'Izmir, la Smyrne des années 20 – où flottent les mélodies orientales – aux îles de la Mer Egée, et se rassemblent enfin à Istanbul, l'Ottomane, la raffinée, la cosmopolite, dont la complexité illustre le mieux les réalités de toute la région.

**Lior Blindermann:** oud, chant

**Cem Güner:** kanun, chant

**Yves Beraud:** accordéon, chant

**Nicolas Beck:** tarhu, contrebasse

**Etienne Gruel:** percussions

En collaboration avec la CCSI, un repas aux saveurs orientales, est proposé avant les concerts à 19h. Fr. 24.- pour le concert/Fr. 44.- pour le concert + repas.

Déléguée à l'intégration



## Du nouveau dans les transports publics

**AggloY entre aujourd'hui dans une phase de réalisation. Le réseau urbain de l'agglomération, au cœur de sa stratégie de développement, connaîtra, dès le 12 décembre 2010, sa plus importante mutation depuis près de 20 ans. Cette démarche, principalement mise en œuvre par les services de votre ville en partenariat avec TRAVYS, est coordonnée avec l'extension au Nord vaudois de la communauté tarifaire Mobilis.**



## Communauté tarifaire mobilis:

**Vous ne changez plus de ticket!**

Mobilis est le titre de transport unique valable sur l'ensemble du périmètre de la Communauté tarifaire vaudoise (CTV) et ses 355 communes. Il vous permet d'emprunter tous les moyens de transports publics en les combinant à volonté. Déplacez-vous encore plus facilement, confortablement et rapidement sur les lignes des 11 entreprises partenaires\* : tl / CFF / MBC / LEB / CarPostal / TPN / NSTCM / TRAVYS / AVJ / VMCV et GoldenPass. Le périmètre dispose de 1800 kilomètres de réseau avec 2160 arrêts, 18 lignes de trains, 57 lignes de bus urbains, 77 lignes de bus régionaux, 2 lignes de métros et 3 lignes de funiculaires.



## Subventions communales

**En entrant dans la communauté tarifaire Mobilis les prix des billets et abonnements vont subir une augmentation de coût pour les rentiers AVS et AI. Dans l'objectif de soutenir cette tranche de la population la Municipalité a mis en place des mesures compensatoires:**



L'objectif de la politique d'agglomération yverdonnoise est de développer une offre en transports publics performante, permettant de desservir les zones d'habitations et d'activités des communes. Cette politique s'inscrit dans la stratégie générale du projet d'agglomération qui vise à gérer la croissance de la mobilité et à développer la qualité de vie en ville. Dès 2011, elle sera complétée et renforcée par la réalisation d'aménagements urbains et routiers, la requalification des entrées de l'agglomération et la création d'espaces piétonniers et de pistes cyclables.

Le nouveau réseau, composé de cinq lignes urbaines nouvellement dénommées, renforce le rôle central de la gare d'Yverdon-les-Bains en tant que pôle d'échanges et de correspondances. Avec une fréquence toutes les 15 à 20 minutes en semaine, cette nouvelle offre permet une desserte urbaine des différents quartiers en développement (Parc scientifique, Gymnase, Pierre-de-Savoie, Bellevue). En soirée et le week-end, la



**Clair et pratique**

- Un seul plan de zones
- Une seule grille tarifaire
- Un titre de transport en fonction de vos déplacements: billet, carte journalière, abonnement, etc...
- De nombreux points de vente et de renseignements
- Des moyens de paiement modernes

**Le bon ticket**

De votre arrêt de départ à votre arrêt de destination, vous voyagez dans une ou plusieurs zones. Le nombre de zones parcourues définit le prix et la durée de validité de votre titre



**Mode d'emploi**

**Démarches pour obtenir un bon de réduction :**

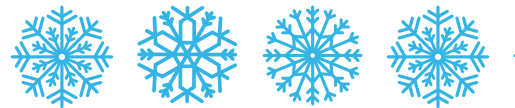
1. les rentiers AVS devront se rendre au Contrôle des Habitants qui leur remettra un bon nominal d'une valeur de Fr. 15.- pour un abonnement mensuel ou de Fr. 150.- pour un abonnement annuel. Le bon devra être attesté et signé avec un tampon officiel. Le bon devra être remis au kiosque de la rue de

Neuchâtel lors de l'achat de l'abonnement. Pour les abonnements mensuels, il ne pourra être délivré que 6 bons de réduction à la fois.

fréquence sera de 30 minutes. Afin d'assurer le confort des usagers, les arrêts principaux seront équipés de nouveaux abris et d'un système d'information en temps réel. Les carrefours seront régulés afin de donner la priorité aux bus, permettant ainsi l'amélioration des temps de parcours.

Cette nouvelle offre est prise en charge par le Canton et les communes d'Yverdon-les-Bains, Montagny et Cheseaux-Noréaz, pour un coût de 2 millions de francs. Cet investissement représente un effort majeur des collectivités pour le développement du transport public urbain.

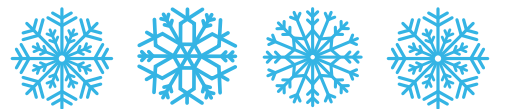
L'adhésion à la communauté tarifaire Mobilis permet aux Yverdonnois d'accéder au réseau cantonal à des tarifs raisonnables. Elle a cependant des conséquences financières non négligeables pour les retraités. La Ville a donc décidé de subventionner jusqu'en 2013 les abonnements « senior ».



de transport. La fréquence de vos déplacements vous indique si vous avez avantage à acheter un billet, une carte journalière ou un abonnement. Selon votre âge, vous bénéficiez d'une réduction (voir ci-contre).

**Infos :**

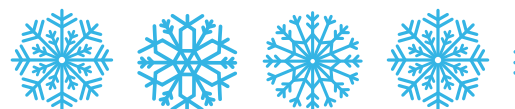
- [www.mobilis-vaud.ch](http://www.mobilis-vaud.ch)
- Dans toutes les compagnies de transports susmentionnées



Neuchâtel lors de l'achat de l'abonnement. Pour les abonnements mensuels, il ne pourra être délivré que 6 bons de réduction à la fois.

**Vente des abonnements destinés aux personnes âgées :**

2. Ils seront vendus exclusivement au kiosque de la rue de Neuchâtel (angle place Bel-Air), dès l'introduction du nouvel horaire, soit le 13 décembre 2010.





# Réseau des transports publics travys

A l'occasion de l'intégration du Nord Vaudois dans la communauté tarifaire Mobilis, une nouvelle offre de transports publics sera développée dès le 12 décembre 2010.

- Des déplacements souvent plus courts
- Un pôle d'échanges renforcé à la gare
- Une tarification simplifiée et unifiée

- Les nouveaux bus correspondent aux normes environnementales en vigueur

## Fréquences

- En journée du lundi au vendredi, des bus toutes les 15 à 20 minutes
- Le soir et le week-end, des bus toutes les 30 minutes sur la plupart des lignes

## Confort

- Des arrêts attractifs et sécurisés
- Des arrêts équipés d'abris
- Une signalétique simple et adaptée à tous
- Une information en temps réels aux arrêts
- Des nouveaux bus

## Relier

- Une offre en transports publics performante
- Un réseau cyclable sécurisé et attractif
- Des espaces piétons agréables et adaptés
- Une complémentarité des modes de transport
- Des liaisons améliorées avec les villes du Plateau suisse

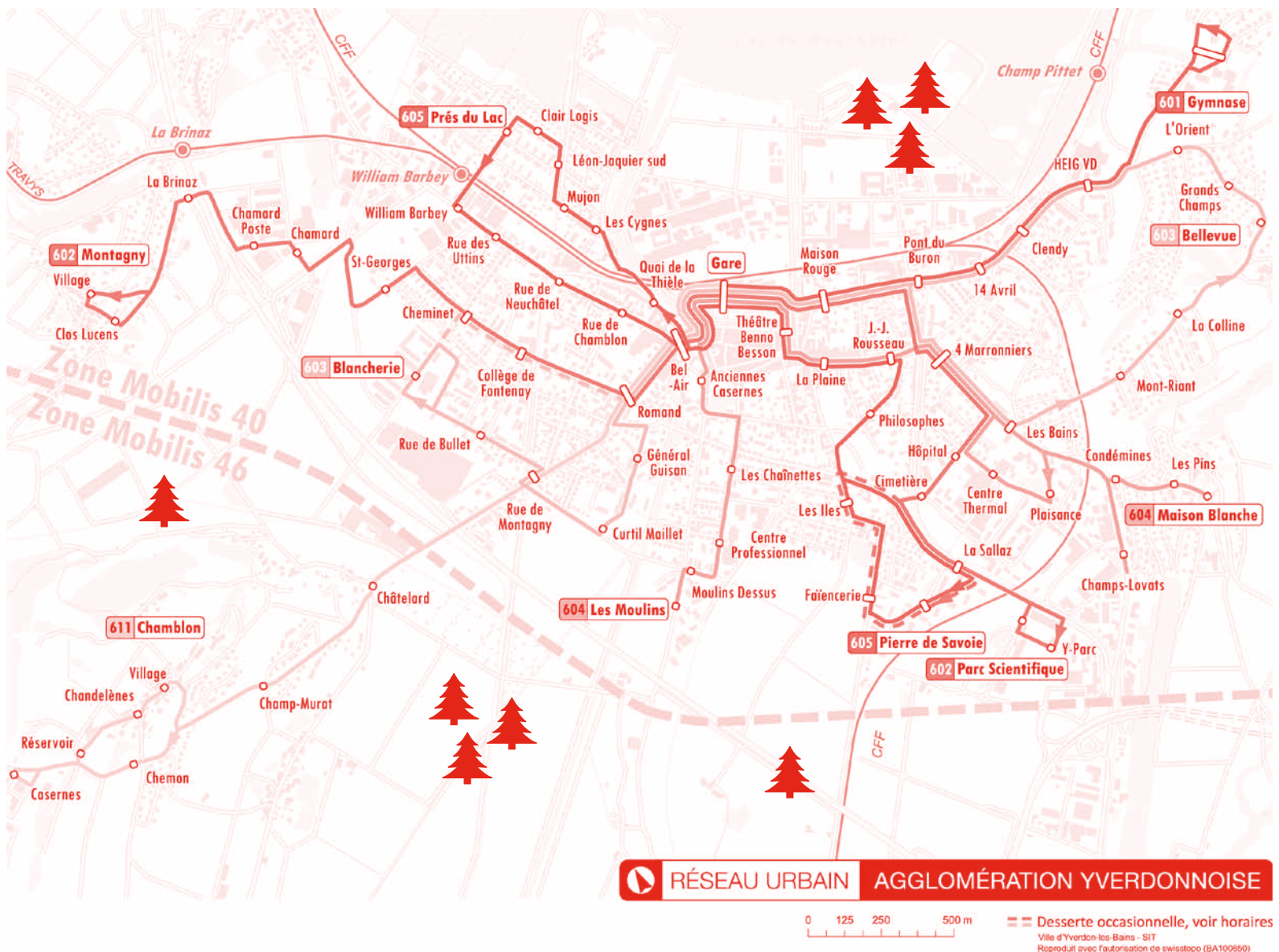
## Performant

- Un réseau de bus d'agglomération
- Une desserte des quartiers améliorée
- Des priorités aux bus dans les carrefours

## Environnement

- Un réseau intégré dans son milieu urbain
- Des rencontres favorisées entre les usagers
- Les bus sont équipés de filtres à particules

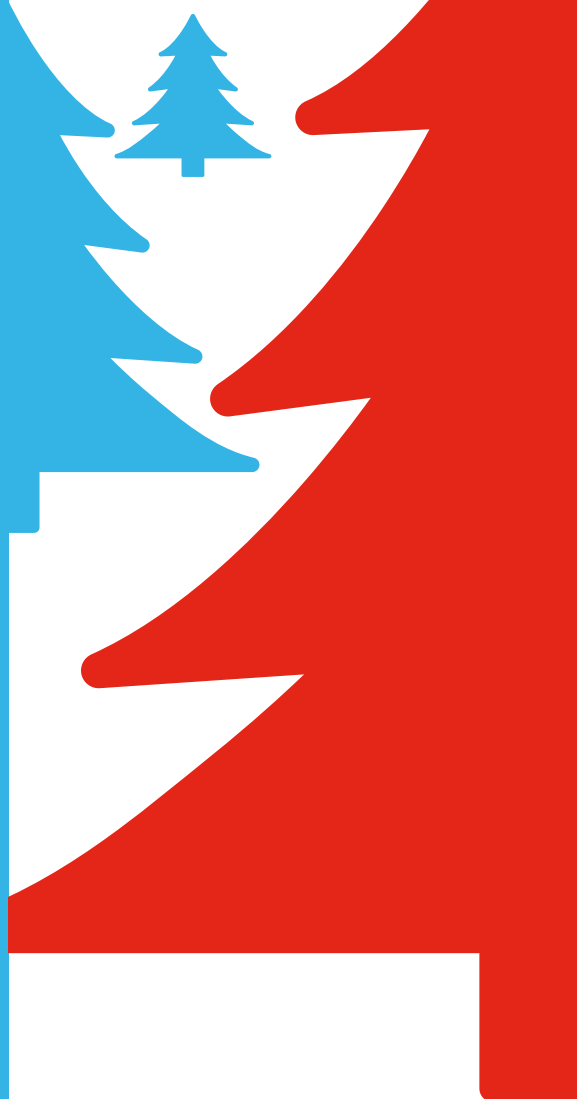
Plan du réseau yverdonnois (à venir)



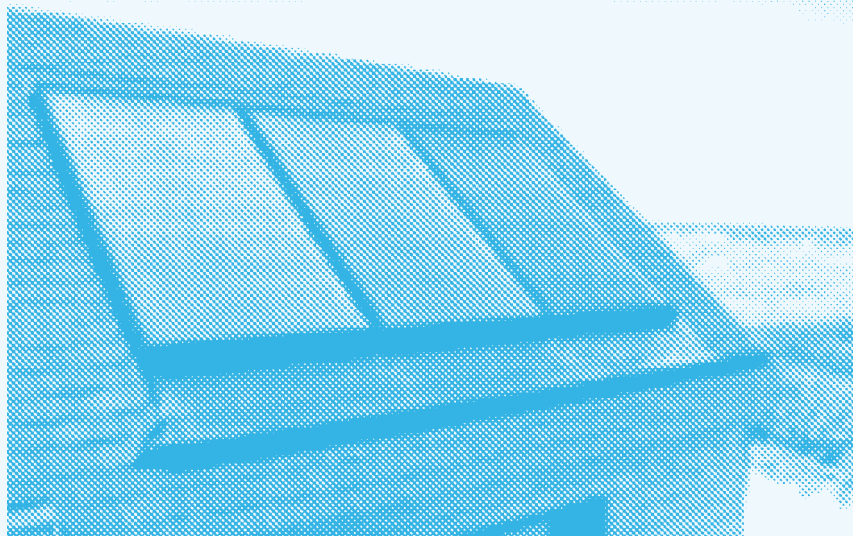
## Conseil des jeunes

**Voici le nouveau comité :** Bastien Morleo (président), Anthony Richard, Arthur Guex, Marion Baula, Misha Barraud, Nabi Tobish et Quentin Richard. Il est motivé à faire bouger les choses à Yverdon-les-Bains. Venez nous aider à réaliser des projets de plus en plus attractifs.

**Prochaines séances les jeudis à 19h à l'Hôtel de Ville :**  
le 9 décembre 2010 et le 13 janvier 2011



## Conseils éclairés du SEY



### Chauffage

En hiver, abaisser la température ambiante d'un logement de 1°C permet de réaliser une économie de 7% sur la consommation de chauffage. Montez des vannes thermostatiques sur vos radiateurs. Elles maintiennent automatiquement la température voulue dans chaque pièce. Elles augmentent le confort en même temps qu'elles réduisent la consommation, parfois jusqu'à 20%. Veillez à ce que les radiateurs soient dégagés (meubles, objets, rideaux) et dépoussiérés! Adaptez la température à chaque type de pièce: chambre à coucher 18°C, salon 21°C, salle de bains 23°C, cuisine 20°C.

**Source :** Suisse Energie

### Subventionnement communal des installations solaires thermiques

**Votre eau chaude fournie par le soleil!** Depuis début 2009, la Ville d'Yverdon-les-Bains soutient financièrement les installations solaires thermiques. Cette subvention vient s'ajouter à celle du canton de Vaud.

Chaque année, le soleil fait cadeau à la Suisse de 220 fois plus d'énergie que le pays n'en consomme. 85% du rayonnement annuel nous parvient entre mars et octobre. Le capter permet de chauffer l'eau sanitaire sur un minimum de huit mois. Le reste du temps ou en cas de faible rayonnement, c'est le chauffage conventionnel qui prend le relais. En moyenne annuelle, environ 70% des besoins en eau chaude d'un ménage sont couverts.

Les capteurs solaires fournissent de l'énergie pour une maison familiale comme pour un locatif ou une entre-

prise. Plusieurs systèmes de montage sont à disposition: intégration dans le toit, montage sur tuiles, sur toit plat ou sur façades par exemple. Les capteurs présentent d'excellents rendements énergétiques et un écobilan particulièrement intéressant.

**Comment procéder?**  
**Si vous êtes intéressé(e), contactez-nous par:**

**Tel** 024 423 65 15

**E-mail**

service.energies@yverdon-les-bains.ch

**Fax** 024 423 65 50.

**Un dossier complet vous sera alors transmis par courrier. Il est constitué des documents suivants:**

- Une marche à suivre
- Une fiche de réponses aux questions fréquentes concernant le solaire thermique
- La liste des entreprises concessionnaires qui posent des panneaux solaires thermiques
- Le formulaire de demande de subvention du Canton de Vaud
- Le formulaire de demande de subvention de la Commune d'Yverdon-les-Bains

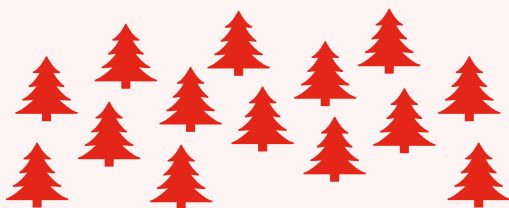
**Vous pouvez aussi vous le procurer directement sur notre site internet:**  
[www.sey.ch/solaire-thermique](http://www.sey.ch/solaire-thermique).

Une fois ce dossier en votre possession, il ne vous reste plus qu'à prendre contact avec des entreprises concessionnaires ou des fabricants afin qu'ils vous proposent une offre.

Service des Energies



# Inauguration de la première vélostation de Suisse romande à Yverdon-les-Bains!



En complément des offres de vélos en libre service et du service de livraison à domicile (Vélocité), il est désormais possible de déposer sa bicyclette à la vélostation située à la Gare d'Yverdon-les-Bains.

Forts de ses 14'000 cyclistes yverdonnois, les autorités de la Cité thermale développent depuis plusieurs années, dans le cadre d'une commission 2 roues et circulation, une politique volontariste destinée à promouvoir et à faciliter les déplacements en vélo. Cette commission, composée de représentants des services de la Ville, de membres du Conseil communal et de différents partenaires concernés tels que Travys et l'ATE, est présidée par M. Jean-Daniel Carrard, Municipal, Police et Sports.

## Une initiative de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Inaugurée dernièrement, cette première vélostation de Suisse romande a vu le jour sous l'impulsion de la Municipalité, en collaboration avec La Poste et les CFF, dans la lignée des aménagements destinés à promouvoir la mobilité douce. (Développement des pistes cyclables, projet d'agglomération aggroY...). Cette nouvelle offre s'associe à celle du réseau de vélos en libre-service de vélopass inauguré à Yver-

don-les-Bains en mai 2010. Elle s'adresse cette fois-ci aux utilisateurs de vélos individuels.

## Comment ça marche

Gérée par la société vélopass, la vélostation, surveillée et fermée, compte 130 places et est accessible 24h/24, 7j/7 grâce à une carte d'accès sans contact, type RFID. Celle-ci est délivrée sur conclusion d'un abonnement annuel ou mensuel. Cette vélostation s'adresse donc prioritairement aux cyclistes pendulaires déposant régulièrement leur vélo à la gare, offrant ainsi une protection contre les vols, les déprédations et les intempéries. Pour l'instant unique en Suisse romande, ce nouveau service de vélostation est prêt à être implanté dans d'autres villes.

## Un service d'entretien offert par Caritas Vaud

L'exploitation locale de la vélostation est assurée par Caritas Vaud, qui propose divers services d'entretien mécanique. L'association est déjà chargée de la maintenance du réseau de vélos en libre-service, dans une volonté d'inclure une dimension d'intégration sociale dans les deux projets. Leur atelier prend désormais place à l'entrée de la vélostation.

## Des offres complémentaires

Les deux services proposés par vélopass à Yverdon-les-Bains sont compatibles et peuvent être utilisés de façon complémentaire grâce à une gamme

d'abonnements combinés utilisant la même carte RFID. Il est par exemple possible, après s'être rendu à la gare sur son propre vélo, de déposer celui-ci à la vélostation, de rejoindre une autre ville en train et d'y utiliser le réseau de libre-service. Transports publics, vélos en libre-service et vélo personnel peuvent ainsi avantageusement se compléter et se combiner.

## Le succès des vélos en libre service dans la commune

Depuis sa mise en service en mai 2010, le réseau de vélos en libre-service d'Yverdon-les-Bains connaît un grand succès avec une utilisation toujours en progression. Après cinq mois d'activité, plus de 5000 transactions ont été enregistrées. Information et abonnements: [www.velopass.ch](http://www.velopass.ch)

## Post-it et Vélocité, service de livraison rapide en vélo

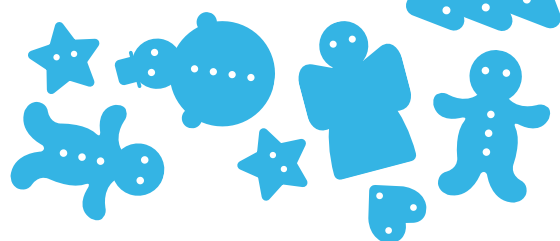
Créé en février 2008, un service de livraison rapide, efficace et écologique permet à tout un chacun, habitant de la ville d'Yverdon-les-Bains, de se faire livrer pour une somme symbolique, ses courses à domicile. Cette structure offre la possibilité de:

- Venir en ville sans sa voiture
- Profiter du centre ville piéton après ses achats ou de continuer son shopping sans cabas encombrants
- Se faire livrer à domicile sans se déplacer

Police Municipale  
Urbanisme et Bâtiments



# 24 Heures Aventure



Samedi 4 septembre 2010, 3 garçons et 2 filles, âgés de 17 ans, du SEMO NORD, accompagnés par l'agent Knabenhans de notre Police municipale, se sont engagés dans une épreuve intitulée «24 heures aventures». Cet événement s'est déroulé pour la deuxième année consécutive dans le canton de Fribourg, dans les environs de Gruyères et a été organisé par l'association Croc la Vie et la Police de Lausanne.

Il s'agit d'un concept pédagogique destiné à favoriser les rencontres entre les jeunes et la police. Les objectifs sont les suivants:

- Sensibiliser les participants aux comportements à risque
- Se respecter et se soutenir dans la difficulté
- Développer l'esprit d'équipe et de solidarité
- Renforcer l'estime de soi
- Apprendre à se connaître entre policiers et adolescents
- Vivre une expérience commune

Les participants ont mesuré leurs limites individuellement et en groupe et ont dû démontrer leur solidarité envers leurs camarades en difficulté. Diverses épreuves ont été effectuées sous le contrôle de professionnels (escalade, pendule etc...).

Le policier/accompagnant a parcouru les épreuves comme les jeunes. Il est intervenu dans les situations de risques en dehors des postes contrôlés par des professionnels.

Le team en progression dans la nature était en possession d'un GPS et d'une carte topographique. Au terme d'une marche d'environ huit heures, les participants ont établi un bivouac pour dormir à la belle étoile. L'épreuve s'est terminée le dimanche 5 septembre à 9h. Les jeunes ont participé à cette aventure avec engagement et solidarité et une superbe ambiance a été constatée dans l'équipe yverdonnoise.

## Participants:

Une septantaine de jeunes issus de toute la Suisse romande et les Corps de Police de Lausanne, Nyon, Morges, la Police neuchâteloise, la Police genevoise, et Police riviera.

## Pour Yverdon-les-Bains:

**Les jeunes:** Léon et son frère Léopold Lovis, Aurélie Mosini, Dimitri Rouge, Emilie Niderhauser  
**Policier:** agt Knabenhans Police municipale d'Yverdon-les-Bains  
**Educatrice:** Aurélie Grisel, du Semo nord  
**Accompagnatrice:** Emilie Freymond

La participation de la Police municipale d'Yverdon-les-Bains s'est déroulée sous la direction du Plt Freymond.

Police Municipale



MIAMI!



# Patinoire mobile sur la place Pestalozzi

C'est avec joie que la commune d'Yverdon-les-Bains installera sa patinoire mobile sur la place Pestalozzi pour la troisième année consécutive du 3 décembre 2010 au 16 janvier 2011.

Venez nombreux, petits et grands, patiner gratuitement et passer un agréable moment au cœur de la cité thermale avec pour décors l'hôtel de ville, le château et les illuminations de Noël.

Vous n'avez pas de patin? Pas de problème. Il vous sera possible d'en louer une paire pour Fr 3.- auprès de notre équipe qui vous accueillera:

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi:** de 15h à 19h

**Mercredi:** de 14h à 19h  
**Samedi:** de 10h à 12h30 et de 14h à 18h  
**Dimanche:** de 14h à 18h  
**Nocturnes vendredi 17 et mercredi 22 décembre 2010:** de 14h à 22h30

Les installations seront fermées samedi 25 décembre 2010 et samedi 1er janvier 2011.



## Souscription de bois de feu

Le Service des Travaux et de l'Environnement met en souscription du bois de feu certifié FSC et PEFC issu des forêts communales.

Foyard - hêtre, en bordure des chemins forestiers, bois vert (coupé cet automne). Disponible dès janvier 2011. Ces prix sont valables pendant un mois à partir de la présente parution.

- Ballot(s) de bois de feu à Fr. 75.-/ballot  
Volume environ 1 stère, longueur de 1 m
- Bois de feu long à Fr. 40.-/stère  
En longueur d'environ 5m, commande minimum de 10 stères

prénom / nom

adresse

code postal

ville

téléphone

date

signature

**Vous trouverez également le formulaire de commande sur notre site:**

[www.yverdon-les-bains.ch](http://www.yverdon-les-bains.ch)

rubrique: Travaux et Environnement / Actions

**A retourner à:**

Service des Travaux et de l'Environnement  
Rue de l'Ancien Stand 4  
1400 Yverdon-les-Bains



# BAL

populaire du nouvel an 2011

place pestalozzi 23h00 à 1h00

Retrouvons-nous pour une danse!

Apéritif offert à la population



### Impressum

Conception et réalisation: studio KO  
Impression: imprimerie cornaz sa

Editeur responsable:  
Commune d'Yverdon-les-Bains  
024 423 61 11, [www.yverdon-les-bains.ch](http://www.yverdon-les-bains.ch)

Comité de rédaction:  
Daniel von Siebenthal, Aude Aegerter, Amélie Sainz, Laurent Exquis, André Gallandat, Catherine Guanzini, Véronique Jost, Markus Baertschi, Gildo Dall'Aglio, Pedro Camps